

Paris, le 21 novembre 2022

Pérennisation des financements d'Action Cœur de Ville : un exemple à suivre pour le programme Petites Villes de Demain

L'Association des Petites Villes de France (APVF) que préside Christophe Bouillon, ancien député de Seine-Maritime et Maire de Barentin, et dont le Président délégué est Loïc Hervé, Sénateur de Haute-Savoie, salue les annonces de la ministre déléguée aux Collectivités territoriales, Caroline Cayeux, confirmant l'engagement de l'Etat dans le programme Action Cœur de Ville (ACV).

En effet, la validation d'un deuxième volet de 5 milliards d'euros pour la revitalisation des villes ACV est un signal très positif et souligne le travail accompli lors de la programmation 2017-2022. Le fait que ces financements priorisent la transition écologique et énergétique va également dans le bon sens : c'est en effet dans les territoires que se mènera l'adaptation au changement climatique.

L'APVF demande que ces efforts de financement se poursuivent et soient étendus au programme Petite Ville de Demain (PVD). Pour rappel, il y a 234 communes ACV pour 1 580 Petites Villes de Demain, avec des financements 40% inférieurs pour PVD. Par ailleurs, **l'APVF souligne que le reste à charge des opérations de revitalisation demeure encore trop élevé pour les petites villes**. 85% d'entre elles déclarent « manquer de financement pour mener à bien leur politique de revitalisation ».

L'APVF demande ainsi, à nouveau, davantage de visibilité et de lisibilité des financements des programmes de revitalisation, avec l'existence de fonds dédiés. En cette période difficile pour l'investissement public local, un accompagnement financier pérenne et pluriannuel est particulièrement nécessaire. Il en va de la vitalité des territoires mais également de celui de l'ensemble du tissu économique local.

Contacts Presse :

André ROBERT, Délégué général - 06 80 84 27 53 - arobert@apvf.asso.fr
Gustave RICHARD, Conseiller – 06 50 83 85 30 – grichard@apvf.asso.fr